



SOMMAIRE

Édito du maire

P1

Travaux communaux et vie de la commune

- ~ Travaux connexes
- ~ Station et réseau d'assainissement
- ~ Construction nouvelles classes école
- ~ Sécurisation groupe scolaire
- ~ Bibliothèque : seconde tranche
- ~ Convention d'Aménagement de Bourg

Bourg

- ~ Étude préalable église
- ~ Déplacement du panneau d'agglomération La Saubotte

P2-3

Infos communales et générales

- ~ Chasse : bilan piégeage 2009 -2010
- ~ Quelques règles de bon voisinage
- ~ Incivilités
- ~ Information éthylo-tests
- ~ Accidentologie Gironde - mai 2012

- ~ Alerte feux de forêt

P4 - 5

Page Histoire

P6

Associations & Manifestations

- ~ Annonce associations
- ~ 4^e rallye pédestre
- ~ Foire gastronomique et artisanale
- ~ Rencontre inter-classes à Saint-Macaire
- ~ Spectacle du RAM
- ~ Kermesse des écoles
- ~ One-man show Sébastien Laffargue

Laffargue

- ~ Fête de la musique
- ~ Agenda prochaines manifestations

P7 - 8

ÉDITO DU MAIRE

Enfin l'été ...!!! Ce premier semestre 2012 aura été particulièrement chargé et la trêve estivale sera sans doute la bienvenue pour beaucoup. Non pas que le temps des vacances est toujours riant mais parce qu'il est l'occasion de reprendre son souffle et repartir sur de nouvelles dispositions.

Les mois de mai et de juin ont été marqués par les élections présidentielles puis législatives. Les problèmes et les difficultés ne se sont sans doute pas évaporés comme par enchantement, mais le ton a changé. Vous le savez je me suis engagée aux côtés de Gilles Savary que vous avez très largement élu député. Je l'ai fait pour défendre l'ancrage territorial de l'action politique ce qui a toujours été le sens de mon engagement, et parce qu'il me semble que le Sud Gironde mérite d'être autre chose qu'une voie de traverse. Ensemble nous saurons être vigilants pour que dans son travail parlementaire, le monde rural ne soit pas bafoué, pour que les services publics y restent performants, pour que les jeunes aient un avenir, pour que l'école garde ses moyens, pour que le développement économique y soit favorisé et que le lien social y soit renforcé. Rien n'est facile d'autant plus quand plutôt que de rester dans la critique, on assume la responsabilité de choisir. Le travail est immense mais il vaut le coup d'être tenté.

La danse des urnes est une chose, le quotidien d'une mairie une autre; et les dossiers communaux ne sont pas mis en jachère... Au menu de ces dernières semaines nous pouvons souligner bien entendu les travaux de l'école, la plantation des roseaux à la station d'assainissement, et la deuxième tranche de travaux dits connexes à la réorganisation foncière (chemins ruraux)

Si ces premiers jours d'été ont eu des airs de canicule, le printemps fut pluvieux et les moustiques nombreux. Vous avez également été nombreux à vous inquiéter de leur prolifération: difficile en effet de passer une soirée dehors sans camisole! Nous avons saisi le syndicat de démoustication; le traitement a bien été fait mais les pluies tardives auraient nécessité un second traitement contre les moustiques adultes; malheureusement il fut empêché au nom de la sauvegarde des abeilles... L'invasion devrait se calmer début juillet.

Avant de vous laisser à la lecture de ce bulletin, je voudrais une fois encore remercier les associations pour les activités et manifestations qu'elles organisent et qui animent la commune. Ne manquez pas d'ailleurs l'agenda des prochains rendez-vous en toute fin de bulletin !

En vous souhaitant d'excellents congés d'été !

Bonne lecture à tous.

Laurence Harribey

Maire

Heures d'ouverture

lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermé le jeudi après-midi

M A I R I E

NS x N°16

Contacts

9 place du Général Leclerc - 33730 Noailhan
Tél: 05 56 25 35 08 / Fax: 05 56 25 86 49
Courriel: mairie.noailan@wanadoo.fr
Site internet: www.noailan.fr



Travaux connexes : la seconde tranche achevée

La seconde tranche des travaux connexes pour la partie voirie a été réalisée durant les mois de mai et juin et a été réceptionnée mercredi 13 juin.

Les nouveaux chemins sont interdits à la circulation, jusqu'à l'ouverture de la chasse en septembre, pour permettre une stabilisation des sols.

Une partie du chemin rural n°79 (les Hombres nord) est interdit pour une période d'un an en raison de la création d'un fossé de drainage.

La troisième et dernière tranche des travaux aura lieu à la même période en 2013.

Station et réseau d'assainissement

La station opérationnelle, les travaux s'attachent aux finitions et notamment à la plantation des lits de roseaux réalisée par une entreprise toulousaine spécialisée.

Depuis la mise en route, de nombreuses incivilités ont été relevées sur l'ensemble du réseau d'assainissement de la commune, ayant impliqué plusieurs réparations des postes de relevage. Nous rappelons que ces incidents représentent un coût conséquent - le remplacement d'une pompe de relevage est facturé 3000 € - répercuté sur l'ensemble des usagers.



Construction des nouvelles classes de l'école

Les travaux avancent selon le planning établi et le gros œuvre est maintenant terminé. Les faïences ont été posées dans les sanitaires, les peintures intérieures ainsi que l'enduit extérieur restent à réaliser.

Dès le 5 juillet interviendront également les travaux de terrassement. Restera ensuite l'aménagement des classes pour être fin prêts pour la rentrée 2012.

Une visite de présentation a été proposée aux enfants et aux parents mardi 3 juillet dernier après la classe, en compagnie des enseignants. Tous ont ainsi pu découvrir leur futur environnement pour la prochaine rentrée scolaire.

Sécurisation du groupe scolaire pour la rentrée 2012

Un arrêté permanent définira prochainement la nouvelle réglementation en matière de circulation entre les voies communales VC 8 (route de Moutic) et VC 21 (route de Castigues) jusqu'au niveau de l'école.

La VC 8 va en effet être élargie pour permettre un double sens de circulation plus aisé. À l'intersection avec la VC 21, un panneau « interdit sauf riverains » sera mis en place. Les parents accompagnant leurs enfants ne pourront plus emprunter cette portion de route jusqu'à l'école. Un sens interdit sera également installé à l'intersection de la VC21 avec la RD 221.

Le non respect de la nouvelle réglementation sera verbalisé.



Bibliothèque : la seconde tranche va débiter



La seconde tranche des travaux de la bibliothèque sera prochainement lancée et concernera l'isolation, l'électricité et la pose des sanitaires.

Les plans d'aménagements et d'équipements intérieurs ont été réalisés sur les conseils des services de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP)

À terme, le partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt permettra de proposer une grande diversité d'ouvrages, des espaces de travail et un coin dédié aux tous petits.

La bibliothèque sera aussi proposée à la CdC pour l'accompagnement à la scolarité.

Convention d'Aménagement de Bourg : dossier en cours

L'appel à candidature avait débouché fin avril sur le choix d'un architecte installé à Bègles, Monsieur Michel SOULÉ, qui a déjà mené avec réussite plusieurs études d'aménagement de Bourg. De l'étude qui sera menée par M. Soulé en concertation avec le Comité de Pilotage dépendront les futurs aménagements qui toucheront le bourg, selon un programme établi sur plusieurs années en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde. Le dossier y est d'ailleurs en cours d'instruction, et sera prochainement étudié lors d'une Commission Permanente.

Dès validation par le Conseil Général, le Comité de Pilotage, qui réunit les conseillers municipaux et des habitants, se mettra au travail avec le cabinet.



L'étude préalable à la restauration de l'église



Lors du précédent numéro, nous évoquions la nécessité de procéder à des travaux de restauration et de sécurisation de l'église. L'édifice, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, devait tout d'abord subir un examen approfondi pour dresser un bilan sanitaire général et donner des priorités de travaux. La consultation des architectes s'est achevée sur le choix de Monsieur Martin MOGENDORF, architecte du patrimoine installé à Sautesnes.

Le dossier est en cours d'instruction auprès du Conseil Général de la Gironde et de la DRAC qui financeront une partie de l'étude. Dès son approbation, M. Mogendorf inspectera notre église en détail pour dresser une liste de travaux contribuant ainsi à la pérennisation de notre patrimoine.

Déplacement du panneau d'entrée d'agglomération à la Saubotte

Le Centre Routier Départemental a donné son autorisation pour procéder au déplacement du panneau d'entrée d'agglomération de la Saubotte situé sur la route de Prat, actuellement implanté en amont du lotissement des Prés de la Saubotte.

Le déplacement de ce panneau permettra d'imposer une limitation de vitesse dès les premières habitations, à l'entrée de la rue de Lasserre et au lotissement, zone dans laquelle résident entre autre de nombreux enfants, et où les véhicules circulent malgré tout très souvent à vive allure.



Chasse : bilan du piégeage pour les années 2009 - 2010

Mrs. BRUNET et FARJON, piégeurs agréés, ont adressé le bilan des piégeages 2009-2010 effectués sur le territoire de la commune : 520 corbeaux, 90 pies, 16 renards et une fouine capturés ou chassés ont permis de réguler les populations.

Avec parfois des surprises, comme un raton laveur capturé au Moulin de Castaing... une prise plutôt inattendue !

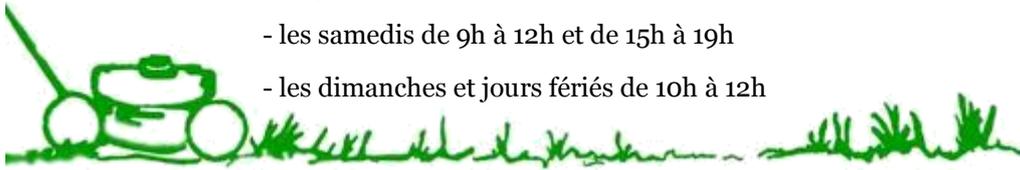


Quelques règles de bon voisinage...

Avec l'arrivée de l'été vient aussi le temps des travaux au jardin, des soirées sur la terrasse...cependant, il est important de rappeler quelques règles utiles pour profiter pleinement du beau temps et des loisirs sans nuire au voisinage.

L'arrêté préfectoral du 22 septembre 2008 précise quelques règles simples à respecter :

- ◇ Article 2 : sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité (cris, utilisations d'appareils tels que hauts parleurs, réparations de moteurs, utilisation de pétards etc...) sauf sur dérogation accordée par le Maire ou le Préfet pour des manifestations particulières ou activités professionnelles.
- ◇ Article 5 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage - dont les tondeuses et débroussailleuses - ne peuvent être exécutés que :
 - les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



- ◇ Article 6 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Quelques incivilités qui perdurent

Nous constatons qu'en plusieurs endroits de la commune les plaques de rues continuent d'être arrachées, rendant quelque peu malaisée l'orientation dans les quartiers et ruelles et malgré le travail de mise à jour GPS réalisé en collaboration avec les services de La Poste.

Plus important encore, il a été remarqué que des plaques d'égouts disparaissaient, laissant à l'air libre un trou dans lequel il pourrait être facile de tomber par mégarde. Le remplacement de ce matériel représente par ailleurs un coût non négligeable qu'il serait bien plus judicieux d'investir ailleurs...

Enfin, des incivilités sont toujours à déplorer aux containers de tri sélectifs de Castigues et du Bourg. Nous rappelons que les containers sont destinés à recevoir les produits recyclables, que ceux-ci doivent impérativement être mis dans le container et non pas à côté, quelle que soit leur taille. Pour les objets encombrants, c'est vers la déchetterie de Préchac qu'il faut se tourner. Cela ne prendra pas beaucoup plus de temps !

Information éthylotests

Nous l'avions déjà publié auparavant, mais pensez qu'à compter du 1^{er} juillet, chaque véhicule devra disposer d'éthylotests, sans quoi l'amende encourue en cas de contrôle sera de 11€ !

Les éthylotests sont en vente presque partout, vous en trouverez dans les centres et stations autos ainsi que dans les pharmacies.



Pourquoi tant de moustiques ?

Vous êtes nombreux à demander s'il a été établi cette année un programme de lutte contre les moustiques. Il est vrai que les populations sont particulièrement nombreuses et qu'il est difficile de pouvoir se promener dans les bois ou profiter tranquillement de ses soirées sur la terrasse sans être importunés par ces insectes.

Il faut savoir que les traitements préventifs sont confiés chaque année à l'Établissement Public Interdépartemental pour la Démoustication du Littoral Atlantique (EID). Les traitements ont eu lieu en mars, avril et mai. Cependant, après cette première campagne, les fortes pluies d'avril ont créé de nombreuses nouvelles zones de reproduction de l'insecte. De plus, le Conseil Général a fait cesser les traitements, dès lors qu'il a été constaté que les produits utilisés détruisaient également les populations d'abeilles.

Les services de l'EID ont été avertis des nuisances et des risques sanitaires que subit actuellement la commune. La requête a été entendue et un représentant de l'Établissement a été rencontré afin de trouver une solution rapidement. Vous pouvez retrouver un mini dossier de l'EID sur le site internet communal : www.noaillan.fr/municipalité/dossiers-utiles

Alerte feux de forêt : le fascicule de la DFCI Aquitaine

La Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI) a publié un fascicule à l'attention des habitants des communes forestières.

Quelques explications sur les risques incendies et le rôle des DFCI permet au public de se familiariser avec les risques et les moyens de surveillance et d'actions qui sont mis en place pour parer et lutter au mieux contre les feux de forêts.

Des informations utiles y sont également regroupées, notamment les bons gestes à adopter pour ne pas déclencher ou permettre la propagation du feu autour de son habitation, la règlementation de circulation sur les pistes DFCI, ou encore les réflexes à avoir en cas de feu de forêt.

Vous pourrez consulter toutes les informations sur le site internet www.dfc-aquitaine.fr où vous retrouverez également les deux premiers numéros d'informations concernant le débroussaillage et les incinérations. Ce numéro 3 est disponible en mairie.

Appelez le **112** ou le **18** : informer les sapeurs-pompiers sur la localisation précise, et faire une description des abords : personnes présentes, habitations à proximité, direction prise par le feu...

→ **A proximité d'un incendie de forêt : chez soi**

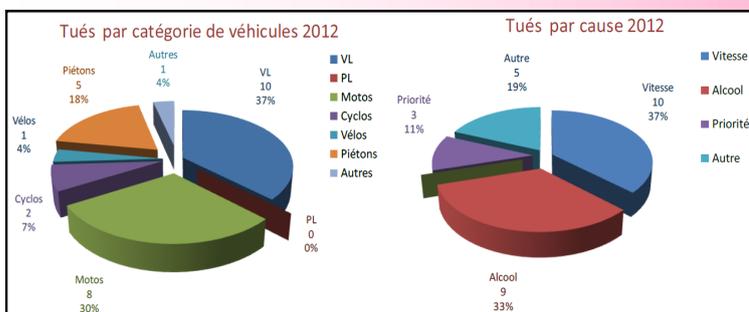
- Arroser les façades.
- Fermer les bouteilles de gaz et les rentrer dans le bâtiment.
- Boucher les appels d'air.
- Se calfeutrer avec des linges mouillés.
- Rester chez soi, pour ne pas se retrouver au cœur de l'incendie sans aucune protection.



→ **A proximité d'un incendie de forêt : circulation routière**

- Ne jamais s'approcher d'un feu de forêt.
- En cas de fumées, allumer vos feux de croisements, fermer les fenêtres et aérations, rouler à vitesse réduite.

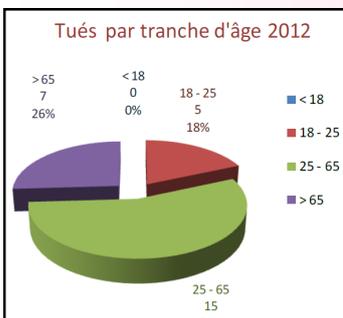
Accidentologie en Gironde : le bilan du mois de mai



Comme chaque mois, la Préfecture communique les statistiques de l'accidentologie sur l'ensemble du département.

Le nombre d'accidents, bien qu'ayant augmenté par rapport au mois de mai 2011, enregistre une baisse des tués sur les routes.

En Sud-Gironde, seul un accident mortel impliquant une moto est à déplorer près de La Réole.



Les statistiques montrent que contrairement à ce qui est d'ordinaire constaté, les jeunes représentent la part la moins importante des tués sur les routes du département.

Mis à part les voitures, ce sont les motos qui sont malheureusement toujours majoritairement impliqués dans les accidents mortels. Quant aux causes de l'ensemble de ces accidents, la vitesse et l'alcool s'affichent toujours tristement en haut du tableau.

La sécurité est l'affaire de tous. Pensez que vous n'êtes pas seuls sur les routes. Les comportements inconscients de certains ont manqué il y a peu de créer un drame, lors d'un banal retour d'école pour une famille noaillanaise...

NOAILLAN ET SES HABITANTS DE 1900 À 1905



CHATEAU DE NOAILLAN, par Villandraut (Gironde).
Le Troupeau sur les bords du Ciron.

Les troupeaux au bord du Ciron

Cela faisait quelques numéros que nous ne vous avons pas proposé un extrait des recherches menées sur l'histoire du village et de ses habitants. Nous nous sommes récemment attachés aux années 1900 - 1905, qui représentent le tournant du XX^e siècle, juste avant la première guerre mondiale. Partant des registres d'état civil et des diverses informations qui ont pu en être tirées, nous avons obtenu une sorte d'instantané sur ce qu'était la vie quotidienne à Noaillan au tout début du XX^e siècle.

Bien que 60% des français vivent encore à la campagne, les années 1900 sont marquées par des avancées technologiques de premier ordre. Ce sont ainsi les années de la mise en service des premières lignes de métro à Paris, du premier salon de l'automobile qui connaît à cette époque un essor considérable, avec la

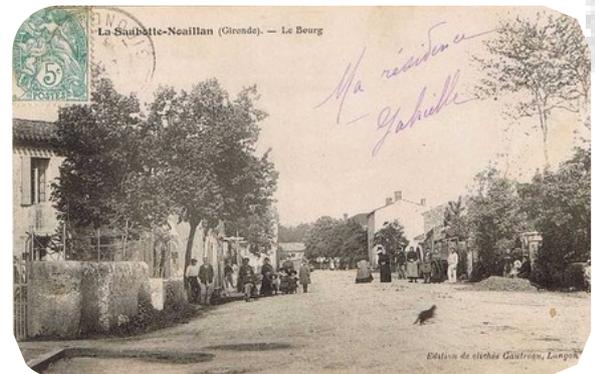
création des entreprises Berliet ou Michelin...Cependant, l'automobile demeure encore rare : en Gironde en 1905 on ne recense que 342 voitures, pas de quoi créer des embouteillages...

C'est aussi l'époque d'une amélioration des conditions de travail. Pensez donc, la journée passe dans ces années-là de 12 à 10h pour les hommes ! Les quelques 32 millions de personnes recensées sur le territoire en 1901 assistent également à des changements politiques, avec entre autre la création du Parti Socialiste par Jean-Jaurès. C'est aussi l'époque de nouvelles rencontres sportives : le premier tour de France en 1903, et la création de la FIFA, en 1904, qui permet les premières rencontres internationales de football...

Cela ne semble pourtant pas avoir perturbé le cours paisible de la vie à Noaillan. Néanmoins, en recoupant ces nouvelles informations avec celles issues des recherches précédentes, nous nous apercevons de quelques changements.

De nouveaux quartiers semblent être investis. Ainsi, les quartiers de Priquey ou du Rey apparaissent dans les actes, tout comme le Moulin de Fortis. Hasard des registres, en tous les cas ils n'étaient pas cités avant.

L'élément le plus marquant, c'est la modification des habitudes de travail qui s'est opérée entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Les cardeurs de laine et les radeliers ont quasiment tous disparu des actes.



La Saubotte



Noaillan, encore entouré de nombreux champs

L'activité principale, c'est la culture maraichère et l'élevage. La lecture des registres donne l'impression d'une commune parsemée de parcelles de cultures. Ainsi le nombre de cultivateurs et cultivatrices, journaliers ou autres métiers liés à l'agriculture a quasiment doublé depuis les dernières recherches.

On retrouve toujours en revanche les témoins d'une vie riche et animée dans le village, comme à La Saubotte, où l'on retrouve les boulangers, les beurriers, les cordonniers, forgerons, marchands de légumes qui laissent songeurs lorsque l'on compte aujourd'hui sur les doigts d'une seule main les activités dans le village...

Une constante : à Noaillan, on fabrique encore et toujours des sabots ! Le village compte encore une cinquantaine de pratiquants de métier, œuvrant dans différents quartiers comme la Saubotte, Targos ou Peyrebernède.

Nous retrouvons également quelques indices qui nous rapprochent un peu plus de la vie quotidienne du village : les actes évoquent le médecin du village, l'instituteur, le couple de meuniers du moulin de Fortis, le garde pêche en charge de la surveillance du Ciron... Si les choses changent, Noaillan apparaît encore et toujours comme un village paisible, loin des bouleversements qui ont lieu à la ville.

Annnonce associations

La commission des associations va se réunir prochainement pour l'attribution des subventions. Les associations qui n'ont pas encore envoyé leur dossier doivent le faire impérativement dans les prochains jours.

4^e rallye pédestre le 6 mai



Cette nouvelle édition du rallye organisé par *Bien Vivre à Noailan* a remporté un franc succès : 14 équipes composées de deux à cinq personnes se sont affrontées sur un circuit empruntant à 90% les chemins boisés de la commune.

Le succès est venu des enfants qui étaient plus de 20 sur une épreuve qui leur était spécialement dédiée.

Au terme des épreuves, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un pique-nique très convivial. Rendez-vous en 2013, pour la cinquième édition !

Foire gastronomique et artisanale le 13 mai

La foire gastronomique d'Antonion est devenue l'évènement incontournable qui marque ouvre chaque année les festivités noaillannaises. Cette année encore, plusieurs producteurs présentaient leurs produits en bordure de Ciron, avec un espace de restauration qui a permis de profiter pleinement de la journée.

Sans oublier la traditionnelle exposition florale, où les amateurs ont eu l'occasion de trouver la plante rare pour parfaire leurs collections.



Rencontre inter-classes à Saint-Macaire le 14 mai



Les élèves de moyenne et grande section de l'école de Noailan et des groupes scolaires de Langon s'étaient donnés rendez-vous à Saint-Macaire ce lundi 14 mai pour une rencontre musicale, dans le cadre du thème du patrimoine.

Un bel échange, au rythme des contines. Les enfants de Noailan se sont ainsi produit devant leurs homologues entonnant les traditionnels « J'entends le loup, le renard et la belette », ou encore « En passant par les Pyrénées », déguisement à l'appui !

Toutes les classes se sont alors unies pour quelques dernières chansons, et achever cette rencontre sur un air convivial.

Spectacle des assistantes maternelles le 1^{er} juin

Les assistantes maternelles du RAM avaient répété toute l'année. Vendredi 1^{er} juin, c'est chacune avec les enfants dont elles ont la garde qu'elles ont présenté leur « pestacle », sous la direction de Pascale Barbat.

Un décor de tipis, une histoire de petit indien, quelques comptines reprises en chœur ont fait de ce spectacle un ravissement pour les parents.

À la suite, un repas partagé pris dans le pré de la salle des fêtes a permis de passer un moment agréable et convivial en compagnie des nounous et des parents.



Kermesse de l'école le 15 juin



C'est dans la cour de l'école de Villandraut que parents, grands-parents et amis se sont rassemblés pour la kermesse des écoles.

Au programme : des jeux, des cadeaux, et surtout le plaisir de chacun de voir les enfants se produire sur scène au travers des chants, danses et rondes, parés des plus beaux déguisements.

L'association des parents d'élèves est pleinement satisfaite de l'investissement des parents volontaires, et de la recette réalisée. Saluons également le travail accompli par les enseignants des deux écoles qui ont œuvré tout au long de l'année pour nous présenter de beaux spectacles !

One-man show Sébastien Laffargue le 16 juin

La soirée humour, organisée par *Bien Vivre à Noaillan* qui avait tout spécialement convié Sébastien Laffargue, n'a pas remporté le succès escompté.

Seule une trentaine de spectateurs s'était rassemblée à la salle des fêtes. Et pourtant, la présence de Sébastien, ses textes aboutis, et ses sketches remplis d'humour ont tenu en haleine et pour leur plus grand plaisir les quelques spectateurs.

Une petite déception cependant pour les organisateurs, ce qui ne les empêchera pas de continuer à organiser des événements pour tous !



Fête de la musique le 22 juin



La seconde édition de la fête de la musique par *Bien Vivre à Noaillan* a attiré de nombreux spectateurs vendredi soir, dont beaucoup venus des villages alentours. Une soirée ouverte par les musiques traditionnelles des *Semelles*, avant de glisser dans l'univers rock avec le jeune groupe des *Rock'n'lol* dont les musiciens, âgés d'une quinzaine d'années, ont épaté par leur talent les spectateurs massés devant la scène. Le coin restauration, et les tables disposées en terrasse par le *Novalia* ont donné à la place un agréable air de fête à l'entrée de l'été!

Agenda des prochaines manifestations

12 juillet - 14 août : festival d'été « théâtre 2 » organisé par *Les Compagnons Comédiens*.

20 août : Uzeste Musical, à partir de 19h à Antonion, par la Compagnie Lubat.

1^{er} et 2 septembre : fête de la Saint-Vincent et vide grenier organisés par le *Comité des fêtes* et le *Foyer Rural*.

8 septembre : rencontres artistiques dans la cour du château organisées par *Noaillan Histoire et Patrimoine* et les *Amis de Léo Drouyn*.

15 et 16 septembre : Journées européennes du Patrimoine. Thème : « le patrimoine caché ».

30 septembre : journée propre organisée par *Bien Vivre à Noaillan*.